

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 18/11/2025 - 21691 - 2020 B 02974 - 891 538 712 - 3P-C

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084*26

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Imprimer à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société :			Adresse du siège social :	
SARL SP-C				
SIRET	8	9	1	5
	3	8	7	1
	2	0	0	2
	9	Mét :		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :	
LE BELMONT NUMERO C 104 200 RU				
13090 AIX EN PROVENCE				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:				
SIRET				
B ACTIVITÉ				
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		58 898
		Déficit		
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values				
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale art. 44 quinquies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5 %				
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Si oui, indication du logiciel utilisé	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr				
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:	
SARL RUE GEORGES COCHETUS VILLEURBANNE			Tél:	
OGA/OMGA			Tél:	
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 14/05/2025 Lieu : VILLEURBANNE	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: MR SAIDI GERANT	
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature :	
Prestataire :				

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2025

Cocher la case si néant ☐

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8		
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %				
						0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVLt réalisée au cours de l'exercice				
					MVLt restant à reporter				
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPIAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		3P-C		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		LE BELMONT NUMERO C 104 200 RU		13090 AIX EN PROVENCE	
SIRET		8 9 1 5 3 8 7 1 2 0 0 0 2 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 31 12 2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	209 755 67 278 142 477
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	515 166 240 415 274 751
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	13 180 13 180
Autres immobilisations financières *		BH	BI	14 670 14 670	
TOTAL (II)		BJ	BK	752 771 307 693 445 078	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	59 450 59 450
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	179 597 179 597
		Autres créances (3)	BZ	CA	65 818 65 818
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE
Disponibilités	CF		CG	46 46	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	304 911 304 911	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 057 682 307 693 749 989	
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	14 670	(3) Part à plus d'1 an : CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		3P-C		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10.000..)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC
	Réserve légale (3)			DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG
	Report à nouveau			DH	69 875
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	69 184
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	150 059
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	171 521
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	93 074
	Dettes fiscales et sociales			DY	312 927
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	20 194
	Autres dettes			EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	599 930	
Écart de conversion passif *			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	749 989	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
			- Écart de réévaluation libre		1D
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise			3P-C				Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF		
		Services *	FG	1 059 640	FH		FI	1 059 640	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 059 640	FK		FL	1 059 640	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	4	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	1 059 644	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	637 524	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	13 459	
	Salaires et traitements *						FY	123 578	
	Charges sociales (10)						FZ	34 881	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	138 032	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	2 263	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	949 737	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	109 907		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 600	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	5 600		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 600)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	104 307		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		3P-C		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	14 024
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	14 024
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(14 024)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	21 099
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 059 644
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	990 460
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	69 184
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	40 827
		- Crédit-bail immobilier		HO	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) *		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI) *		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	) A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives A6	Obligatoires A9	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
			dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		3P - C										Néant ☐							
CADRE A	IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
											Consécutives à la réévaluation pratiquée au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence								
												1	2	3					
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD		KE		KF			
	Terrains											KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	(dont composants	L9		)				KJ			KK		KL				
		Sur sol d'autrui	(dont composants	M1		)				KM			KN		KO				
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2		)				KP			KQ		KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3		)				KS	88 463		KT		KU	121 293			
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV		KW		KX			
		Matériel de transport *										KY	501 031		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	5 492		LC		LD	8 643	
		Emballages récupérables et divers *										LE			LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours										LH			LI		LJ			
	Avances et acomptes										LK			LL		LM			
	TOTAL III										LN	594 985		LO		LP	129 936		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T			
		Autres participations										8U		8V		8W			
		Autres titres immobilisés										1P		1R		1S			
		Prêts et autres immobilisations financières										1T	27 850	1U		1V			
		TOTAL IV										LQ	27 850	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	622 835	ØH		ØJ	129 936				
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
											Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
												1	2	3	4				
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
	Terrains											IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre								IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui								IR		MD		ME		MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillages industriels										IT		MJ		MK	209 755	ML		
	Autres immo. corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers										IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport										IV		MP		MQ	501 031	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW		MS		MT	14 135	MU	
		Emballages récupérables et divers *										IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III										IY		NG		NH	724 921	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations										IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés										I1		2B		2C		2D	
		Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F	27 850	2G	
		TOTAL IV										I3		NJ		NK	27 850	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		ØK		ØL	752 771	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		3P-C						Néant ☐			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	45 163	QA	22 116	QB		QC	67 278		
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	123 185	QI	113 674	QJ		QK	236 859		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 313	QM	2 242	QN		QO	3 555		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	169 661	QV	138 032	QW		QX	307 693		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	169 661	ØP	138 032	ØQ		ØR	307 693		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6					
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres Immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)					
						NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3P-C				Néant ☐						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN				
				1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP	13 180	UR	13 180	US					
	Autres immobilisations financières		UT	14 670	UV	14 670	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	179 597		179 597						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 636		10 636						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	55 181		55 181						
	Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX		VT	273 264	VU	273 264	VV						
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
				1		2		3		4		
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG									
		à plus d'1 an à l'origine	VH	171 521		171 521						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	93 074		93 074							
Personnel et comptes rattachés		8C	3 522		3 522							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	76 251		76 251							
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E	95 594		95 594						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	105 085		105 085						
		Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	32 474		32 474						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	20 194		20 194							
Groupe et associés (2)		VI	2 215		2 215							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY	599 930	VZ	599 930							
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	150 601	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	48 276								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3P-C		Néant ☐		Exercice N clos le			
						3 1 1 2 2 4			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 69 184			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WB					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI) *)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i>)		XX	XW 11 115		
	Amendes et pénalités		WJ	11 115	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *			XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)			I7		21 099			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %		I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN				
					WO				
					XR				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						Y1			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						TOTAL I		WR 101 398	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs		WV			
						WH			
						WP			
						WW			
						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		{		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
	Dédution au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *					ZY			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *					XD			
	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A) *		HT	Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i>)		L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5	XF
	ZFU - TE (art. 44 <i>octies</i> A)		OV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>) *	PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>) *		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>) *		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>) *	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>) *	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)		YH	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)		YD			
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 <i>decies</i> F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)		YL						
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		Bénéfice (I moins II)		XI	101 398		
				Déficit (II moins I)			XJ		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		101 398	XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

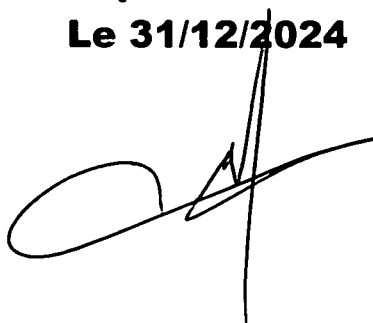
Désignation de l'entreprise		3P-C										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	803		AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	167 100			- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Dividendes	ZE						
						Autres répartitions	ZF						
						Report à nouveau	ZG						
TOTAL I		ØF	167 903			(N.B : le total I doit être égal au total II) TOTAL II	ZH						
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	97 629	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	56 128	
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	10 990	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage										YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	472 777	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	637 524	
	- CFE et CVAE										YW	130	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)										9Z	13 329	
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD										YX	13 459	
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2024)*										ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%	
	- Numéro de centre agréé * XP										ZR		
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *										RG		
RÉGIME DE GROUPE*	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *										RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										JK	Plus-values à 15 %	
											JL	Plus-values à 0 %	
											JM	Plus-values à 19 %	
											JN	Imputations	
	Groupe : résultat d'ensemble JD										JO	Plus-values à 15 %	
											JP	Plus-values à 0 %	
										JF	Imputations		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale JH										JJ	n° SIRET de la société mère du groupe		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2058

'SARL 3P-C'
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10000 Euros
Siège social : LE BELMONT NUMERO C104, 200 RUE DE LA
TRAMONTANE, 13090 AIX-EN-PROVENCE
RCS N°8 9 1 5 3 8 7 1 2

ANNEXE

Des comptes annuels clos
Le 31/12/2024

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of vertical and diagonal strokes.

PREAMBULE

L'exercice social clos le **31/12/2024** a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **749989 €uros**

Le résultat net comptable est égal à un bénéfice de **69184 €uros**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le **31/12/2024** par le dirigeant

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une Dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

2 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 Frais de recherche & développement = 0 Euros

Frais de recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Total				

2.2 Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

2.2.1 Immobilisations brutes = 752771 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds commercial				
Constructions				
Installations Techniques	88463	121293		209755
matériel et outillage industriels				
Installations générales				
agencements divers				
Matériel de transport	501031			501 031
Matériel de bureau	5492	8643		14135
Autres immo corporelles				
Immobilisations financières	27850			27 850
Total	622835	129936		752771

2.2.2 Amortissements et provisions d'actif = 307693 Euros

Amort & provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Constructions				
Installations Techniques	45163	22116		67278
matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	123185	113674		236859
Matériel de bureau	1313	2242		3555
Autres immobilisations corporelles				
Total	169661	138032		307693

2.2.3 Détails des immobilisations et amortissement en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amort	Valeur nette	Durée
Fonds commercial				
Constructions				
Installations techniques	209755	67278	142477	
matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements divers,				
Matériel de transport	501 031	236859	264172	
Matériel de bureau	14135	3555	10580	
Autres immo corporelles				
Immobilisations financières	27 850		27850	
Total	752771	307693	445078	

2.3 – Etat des créances = 304911 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	304911	304911	
Total	304911	304911	

-2 4 Produits à recevoir par postes du bilan = 304911 Euros

Produits à recevoir	Montant
Stock	59450
Clients et comptes rattachés	179597
Autres créances	65818
Avances et acomptes versés sur commandes	
Valeur mobilière de placement	
Disponibilités	46
Charges constatées d'avance	
Total	304911

3.1 - Capital social = 10000 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100	10000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100	10000

***3.2 Etat des dettes = 599930 Euros**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	171521			
Dettes financières diverses	2215			
Fournisseurs	93074			
Dettes fiscales & sociales	312927			
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations	20194			
Comptes courants d'associés				
Total	599930			

4- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires =1059644 Euros

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises		
Prestations de service	1059640	
Production stockée		
Reprise sur amortissements et provision		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits	4	
Total	1059644	

4.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

5 – DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE
--

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

5.1 -- Produits à recevoir =

Produits à recevoir	Montant
Total	

5.2– Charges constatées d'avance =

Charges constatées d'avance	Montant
Total	

5.3– Charges à payer =

Charges à payer	Montant
Total	

‘SARL 3P-C’
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10000 Euros
Siège social : LE BELMONT NUMERO C104, 200 RUE DE LA
TRAMONTANE, 13090 AIX-EN-PROVENCE
RCS N°8 9 1 5 3 8 7 1 2

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE

Du 30 Juin 2025

L'an deux mille-vingt-Cinque,
Le 30 juin à onze heures

Les associés de La **‘SARL 3P-C’**, société à responsabilité limitée au capital de **10000Euros**, divisé en **100** parts de **100 Euros** chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Sont présents :

- **MR ABDELHAFID SAIDI**, gérant et propriétaire de quarante parts, ci **40 parts**
- **MR BETCHIME ABDERRAHIM** propriétaire de quarante parts, ci **40 parts**
- **MR KHALID HADJIRA** propriétaire de vingt parts, Ci **20 parts**
- TOTAL égal au nombre des parts composant le capital de cent parts, ci **100 parts**

MR ABDELHAFID SAIDI préside la séance en qualité de **Gérant**.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce.
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé.
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des actionnaires non Présidents plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2024**
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce.
- Rémunération du Président,

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes afférents à l'exercice clos le **31 décembre 2024**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide l'affectation du résultat bénéficiaire de **69184 €** comme suit :

- ✓ **69184 € en report à nouveau**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En application des dispositions de l'article L227-10 du code de commerce l'assemblée générale prend acte qu'aucune convention de la nature de celles visées aux dits articles n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DU PROCES VERBAL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par tous les actionnaires.


MR ABDELHAFID SAIDI


MR BETCHIME ABDERRAHIM


MR KHALID HADJIRA.